

ÉTAPE RÉSEAU INCLUSION NUMÉRIQUE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

14 janvier 2025

9h-17h

Hôtel de la Métropole



Préfecture
de l'Hérault



Gouvernement

France Numérique Ensemble

France
Numérique
Ensemble



Département
de l'Hérault



Montpellier
Méditerranée
Métropole

montpellier
Méditerranée
métropole



Agence
nationale
de la
cohésion
des
territoires

agence nationale
de la cohésion
des territoires

NUMÉRIQUE EN COMMUN(S)

Numérique
en
commun(s)



Commission
européenne

Arriver au NEC Hérault après un parcours de 5 étapes réseaux

- Réseau Métropole Montpellier - **Montpellier**, 14 janvier
- Réseau DigiCœur Saint Loup – **St André de Sangonis**, 13 février
- Réseau TICOH -**Vendres**, 20 mars
- Réseau DigiPC – **Lunel**, 11 avril
- Réseau DigiThau – **Sète** , 15 mai
- **NEC Hérault**, Juin 2025

Quels objectifs des étapes réseaux ?

- Fédérer l'ensemble des acteurs concernés
- S'acculturer et monter en compétence sur le pilotage de projet et la thématique de l'étape
- Créer des communautés ouvertes, apprenantes et pro-actives, à visée d'expertise
- Identifier les projets à expérimenter
- Documenter et partager les démarches et les projets afin de créer des communs à partager

Les thématiques des étapes réseaux

- Accès aux droits
- Intelligence artificielle
- E-Santé
- Fabrication numérique
- Reconditionnement
- Numérique responsable
- Handicap
- Itinérance
- Parentalité numérique
- Aller-vers
- Prévention des écrans

Les intervenants lors de la table ronde

Impact du numérique sur notre société : vers une solution du non recours au droit ?

Animatrice :

Elvire Feuillebois, Cheffe de projet, WeTechCare

Intervenants :

Béatrice Ferras, Directrice IFIIP, tête du réseau inclusion numérique Digi Coeur St Loup

Lamia Lesage, Travailleuse sociale, CEIS de Montpellier

Victor Delescluse, Directeur , Hauts Val & Co, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Marie-Hélène Morana, Responsable Territorial des Solidarités du Service Territorial des Solidarités de Pézenas

Carole Maffre, assistante de direction de la Maison Départementale des Solidarités du Biterrois

Najate Haie ,Cheffe de service SASAD, CCAS de Montpellier, TZNR

Introduction de la table ronde

Dématérialisation de l'accès aux droits, la plateformes de l'État : ses effets sur les publics vulnérables : éléments généraux

- Processus de dématérialisation mis en œuvre à partir de 2012 – Fait suite à la RGPP – l'automatisation permet de significatives économies – Le plan « Action publique 2022 » permet la dématérialisation de 3000 procédures.
- La dématérialisation faite dans une perspective d'économies budgétaires et de modernisation a d'importantes conséquences en termes d'inégalités socioéconomiques, de discriminations et de mutation du rapport entre le citoyen et l'Etat.

Introduction de la table ronde

Effets sur les publics : vulnérabilité et discriminations

- Dématérialisation : externalisation du travail de remplissage de formulaires à l'utilisateur
- Micro travail nécessitant trois types de compétences : linguistiques, administratives et numériques
- Concerne particulièrement quatre publics définis par des critères de discrimination : âge, jeunes et personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes ne maîtrisant pas ou peu la langue française à l'écrit

Introduction de la table ronde

Une dématérialisation différenciée selon les administrations

- De fortes différences de mise en œuvres selon les administrations
- Problématique particulière liée à la dématérialisation des Préfectures

Introduction de la table ronde

Privatisation partielle de l'accès aux services publics

- Pour les publics qui ne peuvent pour diverses raisons d'accomplir le micro-travail de production des formulaires, la conséquence est une privatisation partielle de l'accès au service public
- Passage par des acteurs privés frauduleux, privés lucratifs ou intermédiation par des acteurs associatifs ou parapublics

Introduction de la table ronde

Travail social ou médiation : les ambiguïtés des politiques d'inclusion

- Ambiguïtés des politiques d'inclusion numériques pensées initialement comme purement des politiques temporaires de médiation numérique ayant pour objectif de « faire monter en compétence les usagers »
- En réalité, elle répondent à un besoin durable et associant médiation numérique à des éléments de travail social – préconisation de prendre en compte cette réalité afin de repenser l'inclusion numérique – inclure aussi les trois compétences et non uniquement la compétence numérique

Introduction de la table ronde

Vers un État plateforme ?

- Élargissement : changement de paradigme – On assiste à une mutation significative des relations État/administré – passage de l'État bureaucratique moderne à un Etat- plateforme à la matérialité en recul ou potentiellement au service public se substituerait une gouvernamentalité algorithmique
- Conséquences sociales difficilement mesurable, mais l'importance du non recours aux droits et l'émergence de mouvements sociaux tels que les Gilets Jaunes en sont déjà une première conséquence

TOUR DE TABLE : Lamia Lesage Travailleuse sociale au CEIS de Montpellier (publics allophones)

Points positifs du numérique pour les publics allophones :

- **Accès facilité aux droits** : le numérique aide les personnes à mieux comprendre et exercer leurs droits, sans dépendre d'autres.
- **Autonomie renforcée** : les outils numériques participent à l'autonomie des individus, ce qui rejoint le travail des travailleurs sociaux.
- **Apprendre le français** : les outils numériques sont utiles pour apprendre la langue, surtout pour les débutants et réfugiés (niveau A1).
- **Nouvelles solutions** : le numérique offre des moyens innovants pour répondre aux besoins des différents publics.

TOUR DE TABLE : Lamia Lesage Travailleuse sociale au CEIS de Montpellier (publics allophones)

Limites et risques du numérique :

- **Moins d'interactions humaines** : le numérique peut réduire les rencontres en face à face avec les administrations et rendre les démarches moins humaines.
- **Exclusion** : les personnes qui ne savent pas utiliser le numérique ou qui ne parlent pas bien la langue risquent d'être oubliées.
- **Rôle des travailleurs sociaux réduit** : le numérique peut remplacer certaines tâches, ce qui pose la question du rôle exact des travailleurs sociaux.

Enjeux :

- Trouver un équilibre entre **le numérique** et **l'accompagnement humain** pour éviter que certaines personnes soient exclues.
- Profiter des avantages éducatifs du numérique tout en s'assurant que **tout le monde y ait accès** de manière équitable.

TOUR DE TABLE : Béatrice Ferras Directrice IFIP, tête du réseau inclusion numérique Digi Coeur St Loup

Transformations liées au numérique :

Accessibilité accrue : Disponible à toute heure, sur tout type de dispositif, facilitant la diffusion de l'information.

Paradoxe : Non-recours aux aides sociales.

- Selon la DREES (2023), près des trois quarts des personnes résidant en France métropolitaine estiment que le non recours aux aides sociales est élevé. Raisons principales : manque d'information (39%) et complexité des démarches (23%).

Nouveaux enjeux :

Aggravation du non-recours / Inégalités d'accès et maîtrise

- Smartphone souvent seul équipement, peu pratique pour des démarches complexes.
- Faibles compétences numériques (illectronisme).
- Peur de mal faire.

TOUR DE TABLE : Béatrice Ferras Directrice IFIIP, tête du réseau inclusion numérique Digi Coeur St Loup

Complexification des démarches administratives :

- Interfaces peu ergonomiques : étapes multiples, champs nombreux, absence de vue d'ensemble.
- Multiplication des plateformes et jargon administratif complexe.
- Difficultés liées à la numérisation et transmission des documents.
- Problèmes avec les protocoles de sécurité (codes perdus, accès bloqués).

Publics les plus vulnérables :

- Allocataires du RSA, demandeurs d'emploi, salariés peu équipés.
- Parents confrontés aux outils numériques scolaires (ENT).
- 27% des 18-65 ans en Occitanie ont de faibles compétences numériques (vous pouvez retrouver ici la source : [Carif Oref, 2024](#)), dont 4% en situation d'illectronisme.
- Inactifs (59%, dont 32% retraités) et ouvriers/employés particulièrement concerné

TOUR DE TABLE : Béatrice Ferras Directrice IFIP, tête du réseau inclusion numérique Digi Coeur St Loup

Propositions d'accompagnement :

- **Réponses immédiates** : Aider à réaliser les démarches urgentes pour éviter des conséquences financières.
- **Formation et médiation** : Renforcer les compétences numériques à travers des initiatives éducatives et un suivi personnalisé.

Objectifs et adaptations :

- Adapter le digital aux besoins humains, non l'inverse.
- Collaborer avec des organismes pour recenser les besoins et personnaliser les réponses.

TOUR DE TABLE : Najate Haie Cheffe de service SASAD CCAS de Montpellier **TZNR**

Définition du non-recours

La question du non-recours renvoie à toute personne qui ne reçoit pas – quelle qu'en soit la raison – une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre (Vous pouvez retrouver ici la source : [Odenore, Observatoire des non-recours aux droits et services](#)).

Initiatives et dispositifs

- États généraux du non-recours : Dispositif TZNR (39 territoires) combinant rencontres physiques et en visio pour identifier bonnes pratiques et limites.
- APAJ : Accès aux droits et scolarisation via permanences sociales (53 000 habitants, 2 quartiers prioritaires).
- Bus Le Ma.P : Service mobile pour sensibiliser sur les questions de santé (vous pouvez retrouver ici la [source](#)).
- [Livre blanc du travail social](#) : Met en lumière la difficulté d'atteindre les publics invisibles.

TOUR DE TABLE : Najate Haie Cheffe de service SASAD CCAS de Montpellier **TZNR**

Outils numériques

Le simulateur de droits sur le site de la mairie simplifie l'accès en combinant simulation et prise de rendez-vous pour une pré-évaluation des droits.

Vous pouvez retrouver le site ici : <https://www.montpellier.fr/4896-estimez-vos-droits.htm>

Cette approche vise à réduire les obstacles administratifs et à mieux répondre aux besoins des populations.

Pour 2025 dans le cadre du dispositif au niveau national :

Comment mieux travailler avec le secteur associatif et comment mieux équiper les travailleurs sociaux qui luttent contre le non-recours.

Une plate-forme d'échange national (Vous pouvez cliquer ici : RESANA) est en place avec un partage d'expérience entre membres du dispositif qui pourrait être ouvert aux acteurs et territoires.

En savoir plus : en cliquant sur le Baromètre du non recours.

TOUR DE TABLE : Victor Delescluse Directeur Hauts Val & Co TZCLD

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée:

Le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, lancé en 2016, vise à éradiquer le chômage de longue durée en mobilisant les ressources locales. Il redirige les coûts liés au chômage vers la création d'emplois utiles, adaptés aux compétences des chômeurs et aux besoins des territoires.

Principes :

- Création d'Entreprises à But d'Emploi qui embauchent en CDI les chômeurs volontaires.
- Réponse aux besoins locaux non satisfaits tout en redynamisant les territoires.
- Actuellement expérimenté sur une trentaine de territoires, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée propose une solution innovante pour l'inclusion économique et sociale..

Objectif : emploi, et le moyen travailler au non recours.

Haut val & co.a été choisie sur le territoire

Depuis le 4/11 : démarrage avec 20 salariés et 3 directeurs. Développer des activités utiles sur le territoire. Notamment autour du numérique en complémentarité avec l'existant.

TOUR DE TABLE : Marie-Hélène Morana; Carole Maffre Service Territorial des Solidarités de Pézenas

Contexte :

Dans le cadre de la mise en place du réseau de PASIP (Point d'Accès aux Services et à l'Information de Proximité), un travail collaboratif a été mené avec les partenaires institutionnels et associatifs pour répondre à deux enjeux majeurs :

- Améliorer l'accès aux droits.
- Lutter contre le non-recours.

Le groupe de travail, composé de 9 Conseillers Numériques (CN), a exprimé un fort intérêt pour une collaboration durable visant à réduire la fracture numérique.

Constats et freins identifiés :

- Manque de compétences numériques : une proportion significative de la population reste en situation d'illectronisme.
- Inégalités d'accès : l'équipement numérique limité (souvent un smartphone) complique l'utilisation de services numériques.
- Manque d'accompagnement : absence de dispositifs suffisants pour guider les publics vulnérables dans leurs démarches numériques.

TOUR DE TABLE : Marie-Hélène Morana; Carole Maffre Service Territorial des Solidarités de Pézenas

Renforcement des partenariats locaux : Meilleure interconnaissance des acteurs pour des orientations plus précises.

Journée du numérique (Pézenas, 10/06/23) :

- Sensibilisation et renforcement de la confiance du public envers le numérique.
- Ateliers ludiques pour rendre le numérique plus accessible et attractif.
- Information sur les lieux d'accompagnement pour les démarches en ligne.
- Promotion de l'apprentissage des usages numériques

Retour du public de la table ronde à la question

“Qu’avez-vous retenu de la

Partenariats et coordination

- Partenariat entre acteurs (travailleurs sociaux, conseillers numériques).
- Complémentarité : autonomie numérique (CN) et autonomie administrative (TS).
- Coordination entre services pour des actions globales (social et numérique).
- Besoin de transversalité dans les actions sociales et numériques.
- Coordination des nombreux intervenants.
- Importance de la compréhension des enjeux pour tous les acteurs.

Accompagnement et inclusion sociale

- Accompagnements personnalisés pour les publics en précarité.
- Autonomie administrative et numérique comme objectif.
- Relation humaine essentielle pour accompagner l’inclusion numérique.
- Initiatives inspirantes adaptées à chaque territoire.

Retour du public de la table ronde à la question

“Qu’avez-vous retenu de la

Accès et inclusion numérique

- Facilitation de l'accès au matériel numérique.
- Formation aux logiciels libres.
- Accompagnement global pour réduire la fracture numérique et l'illectronisme.
- Importance d'aller vers le public pour favoriser l'accès au numérique et aux droits.

Accès et inclusion numérique

- Utilisation de simulateurs de droits pour simplifier les démarches
- Lien entre accès aux droits et inclusion numérique.
- Dématérialisation comme opportunité, mais nécessitant des dispositifs adaptés.

Défis et freins

- Complexité des démarches numériques (multiplication des plateformes, ergonomie).
- Difficulté d'accès pour certains publics (écarts croissants, jeunes peu mobilisés, inégalités).
- Rhétorique du « retard à rattraper » et inquiétudes des professionnels.

Retour du public de la table ronde à la question “Pensez-vous à un projet (en cours ou en cadrage) qui pourrait bénéficier d'un accompagnement de la part du département et de la Métropole ?”

Inclusion numérique pour tous

- Développement de parcours d'autonomie numérique communs au territoire
- Pass Numérique

Activités numériques spécifiques pour :

- Seniors.
- Personnes en situation de handicap, y compris accompagnement pour les dossiers MDPH.
- Publics réfugiés, avec apprentissage basique du français.
- Personnes avec troubles du neurodéveloppement.

Formation et sensibilisation

- Former les travailleurs sociaux (TS) aux outils et pratiques numériques.
- Formations étagées en numérique, adaptées aux niveaux et attentes des usagers.
- Développer des actions où l'humain reste au centre, malgré la digitalisation croissante.

Retour du public de la table ronde à la question “Pensez-vous à un projet (en cours ou en cadrage) qui pourrait bénéficier d'un accompagnement de la part du département et de la Métropole ?”

Cartographie et coordination des acteurs

- Mettre en commun une cartographie des lieux proposant des permanences
- Créer des passerelles entre différents acteurs pour faciliter les démarches
- Référencement sur des plateformes comme Soliguide ou Solinum.

Projets inclusifs et spécifiques

- Fresque de l'équité femmes-hommes
- Soutien à des initiatives comme le Projet Guitoune (porté par GAMMES) et le programme Bibliothèques numériques de référence.
- Ateliers numériques inclusifs et adaptés à divers publics.

Amélioration des démarches et partenariats

- IA spécialisée pour simplifier les démarches administratives.
- Relais et coordination entre acteurs pour améliorer les dossiers et fluidifier les échanges.
- Soutien renforcé aux initiatives d'aller vers le public (ex. actions de la Ma.P - Ma Prévention Santé).

Pitches E-santé

**Arnaud Barbier - Secrétaire Général CPTS Montpellier
Est Bérange, Animateur Territorial ICOPE.**

ICOPE est un programme de prévention pour détecter et prévenir la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

Pour savoir plus vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

Pitches E-santé

Laurane Bousson - GRADeS.

"Mon espace santé" est un carnet de santé numérique, confidentiel, gratuit, sécurisé et accessible, conçu pour simplifier la gestion de la santé et améliorer la coordination des soins.

Pour savoir plus vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

Pitches E-santé

Cyrielle Briand - Chargée de partenariats et développement, Direction Inclusion et Territoires, Pix.

Pix Inclusion en santé propose quatre parcours pédagogiques dédiés au numérique en santé, pour favoriser l'autonomie et l'inclusion.

- Vous pouvez cliquer sur [ce lien](#) pour accéder à une Présentation du projet.
- Vous pouvez cliquer sur [ce lien](#) pour accéder aux Parcours disponibles.
- Vous pouvez cliquer sur [ce lien](#) pour accéder aux Ressources gratuites pour vos ateliers

Pitches E-santé

**Roxane Lecou - Déléguée numérique en santé,
Assurance Maladie de l'Hérault**

L'application Carte Vitale (ApCV) est une solution numérique sécurisée et pratique pour simplifier l'accès et l'utilisation des services de l'Assurance Maladie.

Pour savoir plus vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

Intervenants lors des ateliers participatifs

Guillaume Tallon, Docteur en Sciences du Mouvement Humain, **Test de jeux vidéos de réhabilitation fonctionnelle**

Cyrielle Briand, Chargée de partenariats et développement - Direction Inclusion et territoires, **Pix Inclusion en santé**

Julien Grenet, Référent Numérique, **Transformons l'apprentissage en jeu**

Pr Hubert BLAIN, Praticien hospitalier, **Dispositif anti chute**

I.Lara/E. Souyris, Formateurs numériques, **Simulation déficience visuelle**

Les intervenants lors de la table ronde

Handicap & Numérique

Animatrice :

Anne CAUSSE, Chargée de mission Dispositif Conseiller Numérique - Direction Régionale Occitanie de la Banque des territoires

Intervenants :

Amel MAAMERI, Chargée de mission du département Politiques Sociales, Assurance Maladie de L'Hérault

Camille Kerneguez, Chargée de projet Handicap et Accessibilité - Service Cohésion Sociale - Ville de Montpellier

Igor Lara , FAF-LR - Service informatique

Emmanuel Souyris, FAF-LR

Florence Aldebert, Directrice adjointe de la Maison Départementale de l'Autonomie / MDPH

Pascal SHEAFFER, Responsable adjoint département DPS / CPAM

TOUR DE TABLE : Anne CAUSSE; Direction Régionale Occitanie de la Banque des territoires

- 320 CNFS en Occitanie, dont 40 dans l'Hérault, répartis entre structures spécialisées et généralistes.
- Formation renforcée dès 2023 : modules dédiés au handicap accessibles en initiale et continue.

Initiatives phares :

- 1ère conseillère numérique en langue des signes labellisée, avec permanences d'échange.
- Formation des CNFS de Montpellier Métropole sur les déficients visuels (FAF-LR).
- CNFS référent handicap désigné pour développer actions et partenariats.
- Rôle du réseau : partage des pratiques et retours d'expérience essentiels pour l'accompagnement.
- Modules spécifiques à la carte pour l'accompagnement des publics en situation de handicap (pour les CNFS et médiateurs qui le demandent)

Paradoxe du numérique et handicap

- Le numérique peut simultanément créer des fractures et offrir des opportunités aux personnes en situation de handicap

TOUR DE TABLE : Anne CAUSSE; Direction Régionale Occitanie de la Banque des territoires

Opportunités offertes par le numérique

- Lutte contre l'isolement grâce à la création de communautés numériques.
- Innovation pour l'inclusion :
 - L'incubateur « 13M » soutient des start-ups travaillant sur l'inclusion numérique, comme Lisio, qui développe des outils rendant les sites web plus inclusifs.
 - De nouveaux appels à projets seront lancés pour encourager d'autres initiatives.
- Opportunités d'emploi :
 - Soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap via l'AGEFIPH (privé) et le FIPHFP (public).

Outils numériques pour l'accompagnement

La plateforme « Mon Parcours Handicap » (Caisse des Dépôts et CNSA) propose des informations et services pour répondre aux besoins des personnes handicapées tout au long de leur vie.

TOUR DE TABLE : Florence Aldebert Directrice adjointe de la Maison Départementale de l'Autonomie / MDPH

Maison de l'autonomie (incluant la MDPH)

- 120 000 personnes qui bénéficient d'un droit ouvert au titre du handicap (env. 10% de la population de l'Hérault ce qui est proche du niveau national)
- Chaque réalité en fonction des handicap sont différentes. Mais tous en vieillissant pouvons être concernés par le handicap ou des pertes d'autonomie (35 000 personnes dans l'Hérault au titre de la perte d'autonomie peuvent bénéficier de droits)
- Constat partagé sur la fracture numérique et sur la distance entre les savoirs faire requis et les difficultés d'une partie importante de la population. L'accompagnement humain reste de mise. Les accueils physiques et téléphoniques de la MDA et ses 8 points en territoire héraultais sont ouverts. Le travail en partenariat permet de mieux orienter les personnes. (SPDA)

TOUR DE TABLE : Florence Aldebert Directrice adjointe de la Maison Départementale de l'Autonomie / MDPH

Solutions

- Maison Départementale de l'autonomie : déploiement d'un site web. Mise en place d'un certain nombre d'outils pour répondre aux normes RGAA. Mise en place des agrandisseurs de textes, lecteurs de textes audio, mise en ligne d'écrits FALC (Facile à Lire et à Comprendre).
- Maison Départementale de l'autonomie - Hérault : téléservices (dossiers déposés en ligne), avec maintien des accueils physiques et téléphoniques (8 points d'accueil)
- Partenariats : développer pour informer les professionnels à délivrer la bonne information aux usagers (permanences associatives; webinaires généralistes et spécialisés; rencontres réseaux

TOUR DE TABLE : Pascal SHEAFFER Amel MAAMERI de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Sourds et malentendants :

Le site de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie propose de contacter un interprète en langue des signes qui permet de faire l'intermédiaire entre le citoyen et un agent. Vous pouvez cliquer sur [ce lien](#) pour en savoir plus.

- Vous pouvez cliquer ici pour accéder au **baromètre de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap**
- Vous pouvez cliquer ici pour accéder à la **Charte Romain Jacob départementale**

TOUR DE TABLE : **Camille Kernevez** Chargée de projet Handicap et Accessibilité - Service Cohésion Sociale - Ville de Montpellier

Frein principal : accès à l'information. Comment informer et toucher de manière simple et facile ?

La plateforme ElioZ est également en place pour la Métropole. On peut s'en servir en direct. Disponible par téléphone également au 3646.

- Les **vidéos de la ville sont également traduites en langue des signes** notamment pour les démarches d'accès aux droits.

Projet de restructuration du site. Avancée imminente et site livré en 2025.

Selon l'OMS, dans les pays où l'espérance de vie est de plus de 70 ans, **chaque individu passera en moyenne 8 à 11,5% de sa vie en situation de handicap.**

Supports de communication : on tend à simplifier la communication.

Travail étroit avec le CLCPH. 40 associations qui oeuvrent en matière de handicap pluriels.

TOUR DE TABLE : Igor Lara & Emmanuel Souyris FAF LR

L'inclusion numérique des personnes en situation de handicap dans l'Hérault

Les besoins et les freins des publics en matière de numérique :

- État des lieux accessibilité des sites et des applications (banque en ligne, site administratifs, impôts...),

Moins de 10% des sites internet sont accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes.

Moins de 5% des sites testés affichent leur déclaration de conformité aux normes RGAA

Source : observatoire numérique de la fédération des aveugles de France : état des lieux très complet par secteur

Freins / Besoins :

- Le manque de formation aux outils de compensation (Lecteur d'écran et agrandisseur d'écran)
- Complexité de la transposition de ce que l'on a appris sur les sites courant (Appréhender le visuel vocalement)
- Plus de temps nécessaire pour une personne déficiente visuelle pour faire les démarches même si le site est accessible

TOUR DE TABLE : Igor Lara & Emmanuel Souyris FAF LR

Le challenge des structures d'accompagnement :

- Développer les usages, faire du numérique une opportunité d'autonomie et d'insertion
- La formation "Accompagner les personnes déficientes visuelles aux usages du numérique".
- Le rôle des formateurs en informatique adaptée et des ergothérapeutes dans l'accompagnement vers une autonomie numérique.
- Prendre en compte le vieillissement de la population qui n'est pas toujours très à l'aise avec les nouvelles technologies
- Les ateliers "démarches administratives" afin de découvrir les sites administratifs incontournables (Ameli, impôts, CAF, ...)
- Travail en partenariat

Enjeux : Former / sensibiliser à la source les développeurs informatique (et tous métiers en lien avec l'informatique) à l'accessibilité numérique afin de concevoir des outils (sites, programmes applications,...) nativement accessibles.

Retour du public de la table ronde à la question “Qu’avez-vous retenu de la table ronde ?”

Constats généraux

- Il reste tant à faire en matière d’inclusion et d’égalité !
- Très peu de sites et d’outils numériques sont réellement accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Le numérique devient une contrainte plutôt qu’un outil sans un accompagnement adéquat.
- Des engagements existent, mais le retard dans leur mise en œuvre est notable.
- Une prise de conscience collective est indispensable pour des avancées significatives.

Concevoir des outils adaptés

- Intégrer directement les personnes concernées à la conception de plateformes et outils
- Uniformiser les pratiques des développeurs pour garantir une accessibilité cohérente.

Retour du public de la table ronde à la question “Qu’avez-vous retenu de la table ronde ?”

Former et sensibiliser

- Former les designers, développeurs et informaticiens pour qu’ils cessent de produire des designs validistes.
- Sensibiliser à l’accessibilité dès la formation des professionnels.
- Intégrer des outils comme le FALC (Facile à Lire et à Comprendre) dans les supports de communication pour les rendre accessibles à tous.

Accompagnement et soutien

- Proposer un accompagnement personnalisé adapté aux besoins des personnes en situation de handicap.
- Renouveler cet accompagnement à chaque évolution des outils numériques.
- Faire en sorte que le numérique s’adapte aux usagers, et non l’inverse.

Retour du public de la table ronde à la question “Pensez-vous à un projet (en cours ou en cadrage) qui pourrait bénéficier d'un accompagnement de la part du département et de la Métropole ?”

Accessibilité numérique et soutien des acteurs

- Ne soutenir que des sites et entreprises respectant les normes d'accessibilité numérique.
- Créer un "Pass numérique" pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux outils numériques.
- Développer des points d'accès numérique adaptés aux PMR (personnes à mobilité réduite).

Formation et sensibilisation

- Rendre obligatoire une formation à la sensibilisation au handicap pour tous les agents des administrations (Mairie, Métropole, CCAS).
- Former les agents à la Langue des Signes Française (LSF) pour améliorer l'inclusion.
- Développer une formation spécifique pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leur usage du numérique.
- Former des conseillers numériques spécialisés sur le handicap dans les médiathèques.

Retour du public de la table ronde à la question “Pensez-vous à un projet (en cours ou en cadrage) qui pourrait bénéficier d'un accompagnement de la part du département et de la Métropole ?”

Santé, emploi et autonomie

- Faire du handicap un axe prioritaire dans les appels à projets (notamment autour de l'accès à l'emploi et du parcours de santé).
- Favoriser l'autonomie du parcours de santé des personnes porteuses de Troubles du Neurodéveloppement, en impliquant également leurs proches.
- Mettre en place des solutions pour le signalement des violences subies par les personnes en situation de handicap.
- Access Tour le 23/01 (Le tour de France de l'accessibilité numérique)

Pitches “Les solutions et expériences inspirantes de l’inclusion numérique”

**Olivier Badaroux - Responsable accueil Mosson,
Assurance Maladie de l’Hérault.**

Les ateliers numériques D’CLICS offrent un accompagnement personnalisé pour découvrir toutes les fonctionnalités du compte Ameli et devenir autonome dans les démarches Ameli en ligne.

Pour savoir plus vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

Pitches “Les solutions et expériences inspirantes de l’inclusion numérique”

**Elvire Feuillebois - Cheffe de projet,
WeTechCare.**

Les Bons Clics est une plateforme collaborative et pédagogique dédiée à l’accompagnement des publics éloignés du numérique, offrant outils, ressources et une communauté d’aidants pour accélérer l’inclusion numérique.

Pour savoir plus vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

Pitches “Les solutions et expériences inspirantes de l’inclusion numérique”

**Tom Mignotte, Service civique - Programme “WiFilles”
de Face Hérault**

Wi-Filles est un programme de sensibilisation et d’acculturation au numérique qui s’adresse aux jeunes filles pour enrichir leur compréhension des avenir possibles autour du digital, développer leur autonomie et leur pouvoir d’agir, et les rendre actrices de leur parcours scolaire et professionnel.

Vous pouvez cliquer sur [ce lien](#) pour en savoir plus.

Pitches “Les solutions et expériences inspirantes de l’inclusion numérique”

Julien Grenet
Référent Numérique -IFIIP

“Transformons l’apprentissage en jeu”
propose des solutions innovantes, comme
l’alliance de Pix et Genially qui permet de créer
des contenus visuels et interactifs de manière
simple et intuitive.

Pour en savoir plus, vous pouvez cliquer [ce lien](#).

Pitches “Les solutions et expériences inspirantes de l’inclusion numérique”

**Nolwenn Le Gall - Chargée de projet
accompagnement numérique, Reconnect**

Coffre Fort Numérique est un service sécurisé permettant de stocker et de gérer vos documents numériques personnels en toute confidentialité.

En savoir plus

Pour en savoir plus, vous pouvez cliquer [ce lien](#).

Vous avez participé à la journée ?
Donnez votre avis en cliquant sur ce lien
!

Mot de clôture

Clara GIMENEZ

Vice-présidente

de Montpellier Méditerranée Métropole

Déléguée à la Politique de la Ville et Cohésion
sociale

Conseillère municipale de Montpellier

Merci à toutes et tous !